



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE
PRÉFECTURE DE LA SOMME

SOMME INITIATIVE

1

Amiens, le 23 avril 2007

*1^{er} salon des services à la personne
samedi 23 juin, de 10h à 17h, à AMIENS/Mégacité*

La préfecture de la Somme, l'Agence nationale des services à la personne, et les services de l'Etat, en collaboration avec Somme Initiative, organisent le 23 juin 2007, à Mégacité, le 1^{er} salon des services à la personne.

Cette journée d'information est destinée à toutes les personnes intéressées ou susceptibles de l'être (utilisateurs, employeurs, salariés), par les services à la personne, de la garde d'enfants à domicile, en passant par les travaux d'entretien de la maison ou les services aux personnes âgées.

Entre 10 h et 17 heures, des professionnels des services de l'Etat, des organismes de formation, des associations et des entreprises de services à la personne, des émetteurs de chèques emploi service universel (Cesu) seront réunis sur des stands ou se succèderont aux tables rondes pour informer, échanger et renseigner sur les services à la personne.

"Les besoins des uns sont les emplois des autres" : les services à la personne contribuent à faciliter la vie quotidienne en permettant d'accéder aux services à domicile. Le champ des services à domicile couvre un large éventail de services encadrés par des professionnels formés et qualifiés depuis les services à la famille jusqu'aux services aux personnes dépendantes en passant par les services à la vie quotidienne.

Le chèque emploi service universel, mesure phare du plan de cohésion sociale qui fera l'objet d'une table ronde, est un mode de paiement simple, pratique et efficace pour payer tous les services à la personne effectués par un salarié indépendant ou un organisme agréé. Le Cesu préfinancé est délivré par les employeurs privés et publics. Les employeurs peuvent offrir des Cesu à leurs salariés ou à leurs agents dans le cadre de leur politique sociale et de ressources humaines.

Communiqué de presse

Relations presse :

Catherine Bové : 03 22 97 81 48 - 06 77 02 70 14 - Mél: catherine.bove@somme.pref.gouv.fr

1^{er} Salon des services à la personne - samedi 23 juin 2007 - à Mégacité

Le Programme

10h : ouverture par Michel Sappin, préfet de la région Picardie, préfet de la Somme

Tables rondes

10h15 / 14h15 : Les métiers et la formation

10h45 / 14h45 : La fiscalité des SAP et le Cesu

11h30 / 16h15 : L'emploi et la création d'entreprise

17 h : Clôture du salon par Bruno Arbouet, directeur général de l'Agence nationale des services à la personne

Stands

Services de l'Etat : rectorat, direction départementale et régionale du travail et de la formation professionnelle, délégation régionale aux droits des femmes, direction régionale de la jeunesse et des sports, direction départementale des affaires sanitaires et sociales, Rectorat...

Service public de l'emploi : ANPE, Maison de l'emploi et de la formation, mission locale.

Associations de SAP: un coin de vie à domicile, Bac 80, Théor'M, association Saint-Jean, Fourmi Verte, Croix Rouge, Services Plus...

Entreprises de SAP : O2, Jedéon, Ménages services , Aidom, Soutien Plus, La Poste...

Organismes de formation : AFPA, OFFRE, INTERFOR, Somme Initiatives, chambre des métiers de la Somme, Familles rurales...

Collectivités : Conseil régional de Picardie, conseil général de la Somme, Amiens Métropole, CCAS d'Amiens,

Ainsi que les six émetteurs de CESU et des enseignes nationales de SAP.

Relations presse :

Catherine Bové - 03 22 97 81 48 - 06 77 02 70 14 - catherine.bove@somme.pref.gouv.fr

Les services à la personne

Les services à la famille

- Garde d'enfants à domicile et hors du domicile (crèches, haltes garderies, assistante maternelle agréée...);
- Assistance informatique et internet ;
- Soutien scolaire et cours à domicile ;
- Assistance administrative

Les services à la vie quotidienne

- Entretien de la maison ;
- Travaux ménagers ;
- Petits travaux de jardinage ;
- Prestations de petit bricolage ;
- Gardiennage temporaire ;
- Préparation de repas à domicile ;
- Livraison de linge repassé ;
- Livraison de courses à domicile

Les services aux seniors et aux personnes handicapées

- Assistance aux personnes âgées et aux personnes handicapées (transport, aide à la vie quotidienne,...) ;
- Interprète en langue des signes ;
- Garde malades à l'exception des soins médicaux ;
- Soins et promenades d'animaux ;
- Soins esthétiques

Le Cesu

Les services à la personne sont payables en chèque emploi service universel. Le Cesu sert à rémunérer les services effectués à domicile : il est simple, procure des avantages fiscaux et offre aux salariés du secteur de véritables perspectives de professionnalisation. Il peut être financé tout ou partie par l'employeur.